



LE GALERIEN

décembre 2009

« Mensuel à périodicité variable de la section du SNUI des Pyrénées Atlantiques »

au sommaire :

suppressions d'emplois: réagissons !!

CAP Locale du 14 décembre 2009.

CTPD du 15 décembre 2009.

infos diverses,...

billet d'humeur.

ARRÊTONS LE MASSACRE DES EMPLOIS !!!

le CTPC du 30 novembre dernier vient de supprimer 2569 postes à la DGFIP pour 2010. L'union SNUI SUD Trésor Solidaires a été la seule organisation syndicale à refuser de participer à ce simulacre de dialogue social, et a remis au président du CTPC un courrier adressé à Eric Woerth, notre ministre de tutelle.

Dans notre département, ce sont 22 emplois qui seront supprimés, 13 aux impôts et 9 au trésor.

Aux impôts, le « plan de qualification » va transformer 9 postes C en 6 postes B et 3 postes A.

solde net aux impôts: **-16 C, +2 B et +1 A....!!!!**

Cette nouvelle vague de suppressions d'emplois, après celles des années passées, est intolérable et provoque partout la colère et l'écoeurement des agents:

- les conservations des hypothèques vont contribuer lourdement aux suppressions d'emplois (**-7 C, +1 B**), justifiées par la DG par « télé@ctes », alors que de sérieuses difficultés se font jour depuis quelques temps en raison de la dernière version du logiciel.

- Dans les S.I.P fraîchement créés ou à venir, l'inquiétude est immense après un rapprochement CDI/CDIF aux effets désastreux et à l'heure où la

mission de recouvrement des impôts des particuliers est ou va être ajoutée avec des effectifs insuffisants.

Pourtant, avec **-4C et -1B**, les IAD du département vont également payer un lourd tribut à cette nouvelle vague de suppressions d'emplois !!!

- Dans les S.I.E, en plus de régularisations « coûte que coûte » demandées pour obtenir des indicateurs de défaillance « présentables » en fin d'année, ce sont des listings interminables de valeurs locatives foncières des locaux professionnels qui doivent être apurés dans l'optique d'une réforme de la Taxe Professionnelle encore bien floue...

- L'accueil, vitrine de l'administration, se fissure sous l'effet des suppressions d'emplois, alors que le contexte économique et fiscal génère une fréquentation en hausse dans les centres des impôts et les trésoreries (crédits d'impôts divers, demandes d'étalement de paiement en nombre croissant, impact de la sortie des avis d'imposition,....).

- Les suppressions d'emplois pèsent aussi sur le contrôle fiscal: l'administration formate et normalise toujours plus les méthodes de travail des agents chargés du contrôle, avec des outils comme Alpage CSP, les « règles de l'art », la garantie fiscale,...., au détriment d'un véritable contrôle fiscal d'investigation, efficace et de qualité. Traduction chez nous, c'est la suppression pure et simple des ICE d'Orthez (**-1A, -1 B**) et d'Oloron (**-1A**) qui est décidée pour 2010 !!

On pourrait ainsi passer tous les services en revue:
les suppressions d'emplois n'épargnent personne !!

conséquence directe de ces suppressions d'emplois, les conditions de vie au travail se dégradent: dans un tel contexte, pour afficher des statistiques satisfaisantes, la pression de la charge de travail et du management s'accroît sur les agents....

comment accepter une telle dégradation sans réagir??

le CTPD « emplois » prévu le 11 janvier 2010 est une excellente occasion de manifester notre ras-le-bol....

choisissons ensemble la meilleure des manières de dire non à cette logique intenable des suppressions d'emplois, en participant dès la rentrée de janvier aux réunions que ne manqueront pas de vous proposer l'ensemble des organisations syndicales de notre département.

CAP Locale n°3 du 14 décembre 2009.

cette CAP Locale examinait le projet de mouvement des agents de catégorie C au 1er janvier 2010.

déclaration liminaire des élus du SNUI:

La DGFIP fait preuve d'excès de zèle : ce sont 2 départs à la retraite sur 3 qui ne sont pas remplacés au lieu des 1 sur 2 annoncés.

Elle a supprimé 2 340 emplois en 2008, 2 329 emplois en 2009 et en prévoit 2569 pour 2010.

L'écart entre l'annonce présidentielle et la réalité est de plus 1120 suppressions d'emploi supplémentaires.

Ce sont autant de renforts en moins, de charges en plus pour les services et les agents qui les supportent.

Nos conditions de vie au travail et nos missions seront durablement dégradées par ces suppressions d'emplois

Dans un tel contexte, pour afficher des statistiques "présentables", la pression de la charge de travail et du management s'accroît sur les agents.

Le travail doit être réalisé, les objectifs s'accroissent alors que le contexte économique et fiscal génère un accueil en hausse dans les centres des impôts.

L'accueil, vitrine de l'administration, se fissure sous l'effet des suppressions d'emplois. Les autres missions ne sont pas épargnées : comment imaginer que le contrôle fiscal, les missions foncières ou la fiscalité des entreprises ne soient pas touchés, directement ou non, par les suppressions d'emplois ?

Les agents croulent sous le poids des réformes régressives et des restructurations, du manque de moyens humains pour accomplir leurs missions dans des conditions décentes, de la perte de sens de leur travail.

Ce sont encore 2569 emplois qui vont être supprimés dont 13 dans notre département.

Ne rien dire, c'est accepter que le travail des 13 postes supprimés retombe sur nos épaules.

Eh quoi !!! Ils ne bossaient pas ces 13 agents ? ? ?

Les conséquences de la politique dévastatrice de réductions d'emplois se déclinent aujourd'hui au niveau local par un manque criant d'effectifs (recrutement insuffisant dans certaines catégories, suppressions dans d'autres).

Pour gérer la pénurie, l'administration casse les garanties des agents en instaurant une souplesse maximale de gestion.

Pour preuve, dans notre département, les agents des SIP-SIE nouvellement créés, se retrouvent en fait en situation d'ALD résidence au bon vouloir de son chef de service.

Enfin, le SNUI réaffirme son attachement à la règle de l'ancienneté : l'attribution des postes doit se faire sur la base de la demande des agents, départagés entre eux par l'ancienneté administrative.

Toute autre notion ne repose que sur une appréciation subjective et n'aboutit en fait qu'à écarter injustement des agents d'un poste sollicité.

En réponse à notre déclaration liminaire, le président prend acte de nos remarques concernant le contexte social, et indique, comme lors de chacune de nos déclarations liminaires, qu'« il ne lui appartient pas de répondre à l'ensemble des sujets qui relèvent de décisions nationales.. »...

Le SNUI lui fait remarquer que si notre Direction ne demande pas des emplois, on ne risque pas d'en obtenir....

Le mouvement national des agents C au 1er janvier se résumait, pour le département, à :

1 départ (non remplacé), et 2 agents ALD déjà dans le département affectés.

Au niveau local, 4 mouvements; 2 sur Pau, 1 sur Oloron et 1 sur Orthez.

La situation à l'issue de ce mouvement local est la suivante:

5 postes vacants sur Pau, 5 postes vacants sur Bayonne-Anglet, 1 poste vacant sur Biarritz, 2 postes vacants sur Oloron, aucun sur Orthez. Ces postes existent, leur nécessité est reconnue, mais il n'y a pas d'agents pour y pourvoir! Nous avons dénoncé cette situation intolérable, alors même que les charges de travail augmentent pour les agents.

Nous avons mis l'accent sur le fait que les agents se retrouvent de plus en plus « A La Disposition » du directeur, en particulier sur les SIP-SIE d'Oloron et d'Orthez, ainsi que sur le futur SIP de Biarritz.

Nous continuerons à veiller à une affectation in fine, dans l'intérêt des agents.

La parité syndicale a voté contre le projet présenté.

**CTPD du 15 décembre 2009.
(formation professionnelle et bilan notation 2009)**

déclaration liminaire des élus du SNUI:

Monsieur le président,

Le CTPC du 30 novembre vient de supprimer 2569 postes à la DGFIP pour 2010. Les suppressions d'aujourd'hui s'ajoutent à celles d'hier ; l'effet cumulatif est et sera dévastateur.

2569 postes supprimés à la DGFIP, parmi les 33000 dans l'ensemble de la fonction publique, ce sont autant de chômeurs non embauchés, autant d'agents des impôts et du trésor non remplacés, encore plus de missions moins bien assurées, encore plus de services fragilisés, voire menacés de fermeture.

Cela se traduit par plus de charges de travail, plus de pression, plus de contraintes pour les agents en activité. Cela se traduit aussi par des conditions de travail qui continuent à se dégrader.

Dans notre département, ce sont encore 22 emplois supplémentaires qui seront supprimés aux impôts et au trésor, alors même que les services sont au bord de l'asphyxie.

Tel est le cas pour la mission foncière, fortement dégradée par le manque de moyens en effectifs, conjugué à un rapprochement CDI/CDIF inopportun et précipité.

Et que dire des missions d'accueil, de gestion de l'impôt des particuliers et des professionnels, du contrôle fiscal, etc....

La mise en place des S.I.P ne fait qu'amplifier ces difficultés, comme nous le constatons déjà sur les sites d'Orthez et d'Oloron.

C'est dans ce contexte extrêmement difficile et préoccupant que nous aborderons les sujets inscrits à l'ordre du jour de ce CTPD.

1) formation professionnelle.

La formation professionnelle était déjà à l'ordre du jour de 2 précédents CTPD de novembre 2008 et juin 2009. Nous avons insisté sur l'insuffisance de la formation dispensée aux agents des SIE d'Orthez et Oloron chargés de tenir la caisse unique SIE/SIP à compter du 1er décembre 2009. Cette « formation » avait uniquement consisté en une rencontre informelle d'une heure avec des collègues du trésor, alors que le caractère réellement nouveau de la mission supplémentaire inquiétait légitimement les agents concernés, livrés à eux-mêmes à compter du 01.12.09.

plus généralement, c'est le discours volontairement apaisant et minimisant de la hiérarchie avant la mise en place des S.I.P que nous avons dénoncé: « tout va bien se passer, vous allez voir, il y a très peu d'opérations, il suffit d'encaisser, c'est très simple, etc..... »

les premières journées aux nouvelles caisses ont montré que nos craintes étaient fondées: les opérations,

encaissements ou décaissements, sont plus nombreuses que prévues, et parfois pas simples du tout. Elles auraient assurément mérité une formation adaptée. De plus, les dégagements de caisse prévus n'ont pas pu être effectués, faute d'avoir procédé aux habilitations nécessaires. Espérons que nos remarques seront mieux prises en considération pour les restructurations à venir....

2) bilan notation 2009.

il était important de rappeler notre opposition à la réforme de la notation, avec la suppression de la note chiffrée, ainsi qu'au contingentement des majorations: ce contingentement écarte chaque année la moitié des agents de toute reconnaissance, la rotation dans l'attribution des majorations ne pouvant à elle seule y remédier.

Nous avons également dénoncé l'attribution de notes négatives (un -0,01 et un -0,02), certes en moins grand nombre que l'année précédente, mais les agents concernés sont souvent des agents fragiles et sont déjà suffisamment sanctionnés par l'absence d'attribution de majoration pendant plusieurs années.

3) questions diverses.

parking à Bayonne:

la question récurrente du parking à Bayonne a été abordée. La demande en cours auprès de la DDEA, des douanes et de la sous-préfecture au sujet de la possibilité de profiter du parking des « allées marines » est sans réponse pour le moment.

La création de quelques places de parking dans l'enceinte du CDI de Bayonne, à la place d'espaces verts et/ou le long de l'immeuble côté sud est à l'étude.

Cantine de Bayonne.

La capacité maximale d'accueil de la cantine de Bayonne, évaluée à 110 repas par jour, est régulièrement atteinte, voire dépassée actuellement. Compte tenu de l'arrivée récente des services de vérification logés antérieurement à la cité administrative, et de l'arrivée prochaine de collègues du trésor lors de la mise en place des S.I.P de Bayonne et d'Anglet, certaines conventions avec des administrations extérieures à la DGFIP vont être dénoncées, pour réduire le nombre de rationnaires. Ces dénonciations prendront effet au 1er mars ou au 1er avril 2010.

congrès extraordinaire du 9 décembre 2009 à créteil.

L'union SNUI SUD Trésor Solidaires a été officiellement proclamée lors de ce congrès extraordinaire, après les décisions des congrès respectifs des 2 organisations de juin 2009.

les nouveaux statuts du syndicat avaient été débattus et votés dans les sections, puis lors du congrès SNUI de Caen de juin 2009.

Vous pouvez lire la « déclaration du congrès extraordinaire de Créteil » sur le site SNUI national, ou sur notre site local SNUI 64, <http://www.snui.fr/64/>

le Document Unique.

Après consultation de tous les services pendant plusieurs mois, la dernière réunion du groupe de travail chargé de faire la synthèse des observations recueillies a eu lieu le 11 décembre.

La cotation des risques, le plan de prévention obligatoire et les priorités retenues seront établis par la direction au début de l'année 2010.

nos représentants au sein du groupe de travail ont été particulièrement vigilants concernant les risques organisationnels (fiche 17) et les risques psycho-sociaux (fiche 18), tellement ils sont d'actualité dans un contexte de surcharge de travail, de stress et de pression managériale.

Nous vous commenterons le plan de prévention dès qu'il aura été diffusé par la direction.

agenda

Compte Epargne Temps:

encore quelques jours pour les agents concernés par les nouvelles modalités du C.E.T et qui doivent exercer une option avant le 31.12.2009.

consultez ces nouvelles modalités sur notre site local , <http://www.snui.fr/64/>

demandes de mutations 2010:

elles doivent être déposées avant le 15 janvier 2010, n'hésitez pas à solliciter nos correspondants locaux pour toute information nécessaire.

Humeur.....

un billet d'humeur d'un camarade de notre section, proposé il y a quelques semaines en écho à une actualité particulière, et pourtant encore tellement d'actualité aujourd'hui !!!.....

interview réalisé auprès d'un agent DGFIP évoluant en belle banlieue parisienne:

Si vous me demandez si les nombreuses suppressions d'emplois subies au cours des dernières années ont gravement endommagé les services et porté atteinte au service public, **ma réponse est oui.**

Si vous me demandez si, en conséquence, la promesse « *fonctionnaires moins nombreux mais mieux payés* » a été tenue à la DGFIP, **ma réponse est non.**

Si vous me demandez si les conditions de travail, les relations professionnelles, les rapports humains se sont complètement dégradés dans notre administration, **ma réponse est oui.**

Si vous me demandez si la fusion, la mise en place des SIP, les restructurations de services sont susceptibles d'améliorer cette situation, **ma réponse est non.**

Si vous me demandez si les charges de travail sont de plus en plus lourdes au point de devenir insupportables pour les agents, **ma réponse est oui.**

Si vous me demandez si le fait de travailler plus me permet de gagner plus, **ma réponse est non.**

Si vous me demandez, en conclusion, si on nous prend un peu pour des c..., **devinez ma réponse !!!**



**bonnes fêtes de fin
d'année à tous !!!!**